



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture



© FAO Togo

APPUI À LA GESTION DURABLE DES ÉLEVAGES DE PORCS ET CONTRÔLE DES FOYERS DE LA PESTE PORCINE AFRICAINE (PPA) AU TOGO

Mars 2023

ODD:



Pays:

Togo

Code du projet:

TCP/TOG/3802

Contribution de la FAO:

236 000 USD

Période de mise en œuvre:

1^{er} décembre 2020-30 novembre 2022

Contact:

Représentation de la FAO au Togo

FAO-TG@fao.org

Partenaires

Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural (MAEDR), Direction de l'élevage.

Bénéficiaires

Les acteurs de la filière porcine au Togo, les services vétérinaires, la Direction de l'élevage.

Contribution au Cadre de programmation par pays (CPP)

CPP 2019-2023, Résultat 1: La structuration et la gouvernance des filières sont améliorées.



DESCRIPTION DU PROJET

L'élevage porcin est très développé au Togo et constitue l'essentiel des revenus de nombreux ménages ruraux, en particulier des femmes. Or cette filière importante fait face depuis 1997 à une maladie hémorragique virale, la peste porcine africaine (PPA). En juin 2019, le Togo a enregistré la vague la plus importante de PPA avec 31 foyers signalés, menaçant les moyens d'existence et la sécurité alimentaire des communautés rurales affectées.

Le projet devait permettre de mieux cerner les facteurs épidémiologiques de la PPA au Togo et de développer une stratégie de lutte et de contrôle de la maladie, tout en renforçant les capacités des agents de terrain des services d'élevage et des postes vétérinaires à contrôler les foyers et en sensibilisant les éleveurs et autres acteurs de la filière aux mesures de biosécurité.

IMPACT

L'impact attendu du projet était de renforcer la résilience des fermes d'élevage porcin face à la PPA en vue de rendre la production plus responsable et rentable au Togo. Au moment de la clôture du projet, il était encore tôt pour mesurer les effets des actions menées, néanmoins les résultats enregistrés indiquent une réduction de la prévalence et des répercussions de la PPA, ce qui contribue à l'amélioration des performances des chaînes de valeur porcine.

RÉALISATION DES RÉSULTATS

Afin de réduire les risques de propagation de la PPA et de stimuler la production porcine, la filière a fait l'objet d'un diagnostic comprenant la cartographie des zones à risque d'apparition de la maladie. Les facteurs de risque sont entre autres: la présence de phacochères, de cochons de brousse, de porcs forestiers géants, de tique molles (*Ornithodoros spp*); la densité de la population porcine, la proximité des principaux centres de marché agissant comme une approximation du commerce des porcs et de leurs produits. Ce diagnostic a également relevé une méconnaissance de la maladie et des bonnes pratiques en matière de biosécurité chez les éleveurs.

Un plan d'intervention d'urgence en cas de foyer de PPA a été élaboré en vue de faciliter l'anticipation et la réponse aux épidémies de PPA et les capacités des services vétérinaires ont été renforcées, notamment par le biais d'un appui en réactifs et consommables de laboratoire (kits ELISA Indirect PPA, amorces PPA, kits One step PCR, kit sd'extraction, Red Gel, marqueurs de poids, Lame Mac Master, écouvillons moléculaire, gants et lasso).

Les procédures opérationnelles standards (POS) de gestion des foyers de PPA et d'inspection sanitaire vétérinaire (ISV) aux postes frontaliers/de contrôle nationaux ont été élaborées afin de contribuer à l'amélioration de l'efficacité de la réponse face aux foyers de PPA.

Par ailleurs, les chaînes de valeur de la filière ont fait l'objet d'une analyse, et les acteurs ont été structurés au niveau préfectoral (21 unions préfectorales des coopératives d'éleveurs, 29 unions préfectorales coopératives de transformateurs (charcutiers) et sept unions préfectorales coopératives de commerçants) et au niveau régional (sept unions régionales ont été mises place, dont trois unions régionales de charcutiers, trois unions régionales des éleveurs et une union régionale des commerçants) avec l'appui de l'Institut de conseil et d'appui technique (ICAT), en attendant l'établissement d'une interprofession nationale.



Un guide des bonnes pratiques (biosécurité, hygiène, rôles et responsabilités dans la gestion des foyers) pour les différents maillons de la filière porcine et un guide des textes réglementaires relatifs à l'installation des fermes d'élevage, au transport et mouvement des porcs, à l'abattage et à leur commercialisation ont été élaborés, publiés et diffusés. En collaboration avec l'Institut togolais de recherches agronomiques (ITRA), une série d'ateliers de formation et de vulgarisation du guide de bonnes pratiques d'élevage porcine a permis de former 122 éleveurs dans les cinq régions, dont 37 femmes. Pour encourager les éleveurs qui faisaient l'effort de mettre en application les mesures de biosécurité en observant les bonnes pratiques d'élevage après la formation, 40 bénéficiaires (dont 31 femmes) ont reçu des noyaux de géniteurs améliorés.

Le projet a donc permis d'arriver à une bonne compréhension du système de production porcine (répartition géographique des élevages, niveau d'application des mesures de biosécurité tout au long des chaînes de valeur, situation géographique des marchés, caractérisation et analyse des revenus de tous les acteurs intervenant dans la filière). L'importance de la déclaration et de la surveillance des maladies et de la préparation à l'anticipation et à la réponse en cas d'épidémie est mieux perçue par les différents acteurs. Toutefois, les contraintes suivantes pesant sur la filière porcine demeurent: i) faible financement du secteur; ii) insuffisance des données statistiques; iii) faible niveau d'organisation; iv) faible disponibilité de géniteurs performants; v) faible application des textes réglementaires.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE TRAVAIL ET DU BUDGET

Le projet a finalisé ses activités dans les temps prévus et dans le respect du budget alloué. Les risques relevés au démarrage du projet ont bien été gérés. Tous les acteurs ont bien adhéré à la méthodologie nouvelle proposée par la FAO. La zone du projet était assez stable après les mesures restrictives portant sur les déplacements des populations mises en place entre mars et juin 2020, ce qui a permis de mener efficacement les activités. Les risques environnementaux ont été gérés à travers une sensibilisation aux meilleurs comportements.



MESURES DE SUIVI À L'ATTENTION DU GOUVERNEMENT

Le Gouvernement togolais a identifié la filière porcine comme l'un des secteurs à fort potentiel pour lequel d'importants investissements publics et des mesures de soutien doivent être consentis. Le processus d'organisation et de structuration des acteurs initié sera poursuivi par les services publics techniques compétents, notamment l'ICAT et la Direction de la formation de la diffusion des techniques et des organisations professionnelles agricoles (DFDOPA). La relation entre les éleveurs et l'ITRA sera renforcée pour la fourniture de géniteurs améliorés.

En conséquence, les recommandations suivantes sont formulées: i) mise en place de mesures incitatives au développement de la filière; ii) renforcement des capacités techniques, matérielles et financière des acteurs de la filière; iii) renforcement des structures de recherche et d'appui techniques; iv) renforcement des systèmes d'alerte précoce; v) appui à la structuration et à l'organisation des acteurs de la filière.

DURABILITÉ

1. Développement des capacités

La FAO a confié la réalisation de plusieurs activités du projet à des partenaires actifs dans la zone du projet. Des protocoles d'accord ont notamment été signés avec l'ICAT et l'ITRA. Ces deux structures disposent des capacités nécessaires pour continuer les activités au-delà du projet.

La formation des éleveurs sur les bonnes pratiques de conduite de l'élevage de porcs et l'élaboration et la vulgarisation des documents techniques (POS, guides de bonnes pratiques et des textes réglementaires devant encadrer différents acteurs de la filière, cartographie du risque de PPA et plan d'intervention d'urgence), la structuration de la filière porcine en unions préfectorales et régionales ont permis de nouer ou renforcer des partenariats et des alliances pour la durabilité des acquis du projet.

2. Égalité des sexes

Les femmes sont particulièrement actives dans le domaine de l'élevage porcine, en particulier dans la région des Savanes, ce dont le projet a tenu compte. Sur les 122 acteurs de la filière porcine formés aux bonnes pratiques d'hygiène et de biosécurité, 37 étaient des femmes, et 31 femmes (sur 40 bénéficiaires) ont reçu des noyaux de géniteurs améliorés.

3. Durabilité environnementale

La durabilité environnementale a été prise en compte, le projet étant classé à faible risque environnemental.

4. Approche fondée sur les droits de l'homme, notamment le droit à l'alimentation et à un travail décent

Le projet visait *in fine* à renforcer la résilience des petites exploitations familiales, indispensable pour assurer le droit à une alimentation adéquate en milieu rural.

5. Durabilité technologique

Le projet a contribué au développement des connaissances locales à travers la signature de protocoles d'accord, le recours à l'expertise locale et l'organisation d'ateliers de formation et de mission de sensibilisation. Les connaissances divulguées étaient adaptées au public visé.



DOCUMENTS ET MATÉRIEL DE DIFFUSION PRODUITS AU COURS DU PROJET

- ❑ **Koffi Ganyo Somenutse.** Septembre 2021. *Guide de bonnes pratiques d'élevage, de transport, de commercialisation, d'abattage et de charcuterie des porcs.* Lomé. 44 pp.
- ❑ **Koffi Ganyo Somenutse.** Septembre 2021. *Support de formation sur l'élevage de porc.* Lomé. 56 pp.
- ❑ **Koffi Ganyo Somenutse.** Décembre 2021. *État des lieux de l'élevage du porc au Togo.* Lomé. 63 pp.
- ❑ **Koffi Ganyo Somenutse.** Décembre 2021. *Textes réglementaires sur l'élevage porcin au Togo.* Lomé. 33 pp.
- ❑ **Essodina Talaki.** Décembre 2021. *Rapport de diagnostic et cartographie des zones à risques d'apparition de la peste porcine africaine (PPA) et plan d'intervention d'urgence.* Lomé. 53 pp.
- ❑ **FAO.** Décembre 2021. Vidéo sur la filière porcine togolaise, avec un focus sur la peste porcine africaine. 6'25.
<https://www.youtube.com/watch?v=wJeHyShS050>.
- ❑ **Direction de l'élevage.** Octobre 2022. *Procédure opérationnelle standard de gestion d'une épizootie de la peste porcine africaine.* Lomé. 49 pp.

RÉALISATION DES RÉSULTATS – MATRICE DU CADRE LOGIQUE

| | | |
|-----------------------|--|--|
| Impact attendu | La résilience des fermes d'élevage porcin est renforcée face à la peste porcine africaine (PPA) en vue de rendre la production porcine plus responsable et rentable au Togo | |
| Résultat | La prévalence et l'impact de la PPA sont réduits en vue de l'amélioration des performances des chaînes de valeur porcine | |
| | Indicateur | Pourcentage de foyers confirmés de PPA rapportés ou de cas suspects ayant fait l'objet d'une enquête épidémiologique et de riposte (investigation). |
| | Situation de référence | 10 % |
| | Objectif final | 80 % |
| | Commentaires et mesures de suivi à adopter | <p>Le projet a constitué une réponse efficace pour améliorer la compréhension des facteurs épidémiologiques de la PPA dans le pays et cartographier la filière porcine nationale, dans la perspective d'élaborer un plan de lutte contre la PPA. Il a également permis de renforcer les capacités des services vétérinaires et des acteurs de la filière en vue de réduire les risques de propagation du virus et de réduire les délais d'intervention et de riposte à travers la mise à disposition de moyens appropriés.</p> <p>Les éléments suivants devront être pris en compte pour la pérennisation et la durabilité des acquis:</p> <ul style="list-style-type: none"> – l'engagement du Gouvernement, qui a identifié la filière porcine comme l'un des secteurs à fort potentiel appelant d'importants investissements publics et des mesures de soutien à la production et à la commercialisation; – la mise en place des bureaux des acteurs de la filière et l'élaboration des documents techniques pour l'élevage porcin. |

| | | | |
|-------------------------------|---|---|---------|
| Produit 1 | Les capacités des services vétérinaires et des acteurs de la filière porcine sont renforcées en vue de réduire les risques de propagation du virus | | |
| | Indicateurs | Objectif | Réalisé |
| | Nombre de guides élaborés. | 2 | 2 |
| Situation de référence | 0 | | |
| Commentaires | <p>La filière a été cartographiée et un processus de structuration lancé au niveau des préfectures et des régions, une interprofession devant voir le jour d'ici deux ans. Un diagnostic et une cartographie des zones à risque d'apparition de la PPA ont été établis et un plan d'intervention d'urgence avec des procédures opératoires standards pour les interventions et les inspections mis au point.</p> <p>Deux guides ont été élaborés (bonnes pratiques et textes réglementaires applicables à la filière), qui ont servi à former 122 intervenants des chaînes de valeur de la filière porcine.</p> | | |
| Activité 1.1 | Appuyer la structuration de la filière porcine | | |
| | Réalisé | Oui | |
| | Commentaires | <p>Le processus de structuration de la filière porcine a été réalisé en collaboration avec des techniciens de l'ICAT et des Directions régionales de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural chargées des organisations professionnelles agricoles. Un protocole d'accord a été signé avec l'ICAT pour fournir un appui à l'identification et à la consolidation des organisations d'acteurs des différents collèges et à l'organisation des assemblées générales constitutives des unions préfectorales. Cet appui a permis de mettre en place des réseaux d'acteurs de la filière porcine au niveau préfectoral comme suit : 21 unions préfectorales des coopératives d'éleveurs, 29 coopératives de transformateurs (charcutiers), sept coopératives de commerçants, avec l'élaboration de 57 statuts et règlements intérieurs. Au niveau régional, on dénombre six unions régionales d'éleveurs, six unions régionales des charcutiers et une union régionale des commerçants ; 13 statuts et règlements intérieurs ont par ailleurs été élaborés.</p> <p>L'interprofession de la filière porcine au Togo devrait être mise en place d'ici deux ans.</p> | |
| Activité 1.2 | Cartographier la filière porcine nationale | | |
| | Réalisé | Oui | |
| | Commentaires | <p>Cette activité a été pleinement réalisée avec l'appui des consultants nationaux (épidémiologiste et zootechnicien), de la Direction de l'élevage et des Directions régionales de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural. Le travail a été exécuté à travers une approche méthodologique comportant quatre étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – élaboration du support de formation et du questionnaire de collecte de données sur l'élevage porcin en vue de faciliter la collecte des informations sur le terrain; – organisation des sessions de formation des agents de collecte et des rapporteurs régionaux à Atakpamé (29-30 mars 2021) et à Kara (8-9 avril 2021); – collecte de données sur la filière porcine sur cinq jours au niveau du canton par les agents préfectoraux, sous la supervision continue des rapporteurs régionaux, des Directions régionales de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural et de la Direction de l'élevage; – organisation d'une réunion d'analyse des données à Tsévié (2-5 juin 2021) ; – élaboration du document de la cartographie de la filière porcine ; – organisation de l'atelier national de validation du rapport de la cartographie de la filière porcine à Lomé (3-5 novembre 2021). | |
| Activité 1.3 | Cartographier le risque de PPA et élaborer le plan d'intervention d'urgence de la PPA | | |
| | Réalisé | Oui | |
| | Commentaires | <p>Cette activité a été réalisée par le consultant épidémiologiste recruté par la FAO. Une mission de terrain a été organisée pour établir le diagnostic et la cartographie des zones à risque d'apparition de la PPA, qui met en exergue les zones à haut risque ainsi que les zones de forte production sur le plan national et sous-régional et illustre les mouvements des animaux. Le plan d'intervention d'urgence contre la PPA au Togo a également été élaboré. Après la mission de terrain, des réunions techniques ont été organisées pour partager et valider les documents élaborés par le consultant.</p> | |

| | | |
|--------------|--|--|
| Activité 1.4 | Élaborer des procédures opératoires standards (POS) pour : i) la gestion des foyers de PPA ; ii) les inspections sanitaires vétérinaires (ISV) aux postes frontaliers/de contrôle vétérinaires nationaux | |
| | Réalisé | Oui |
| | Commentaires | Les POS de gestion des foyers de PPA et des ISV aux postes frontaliers/de contrôle vétérinaires nationaux ont été élaborées et validées par les acteurs de la filière porcine au cours de la retraite tenue à Kpalimé (19-23 décembre 2022). Cette retraite a réuni une vingtaine de participants issus de la FAO, de la Direction de l'élevage, des universités de Kara et de Lomé, de l'ITRA et de l'ICAT, ainsi que des vétérinaires privés. |
| Activité 1.5 | Élaborer et vulgariser des guides de bonnes pratiques et les textes réglementaires devant encadrer différents acteurs de la filière | |
| | Réalisé | Oui |
| | Commentaires | Un Consultant zootechnicien a été recruté par la FAO et a élaboré les documents suivants: « <i>Guide de bonnes pratiques (biosécurité, hygiène, rôles et responsabilités dans la gestion des foyers) pour les différents maillons de la filière porcine</i> » et « <i>Textes réglementaires relatifs à l'installation des fermes d'élevage, au transport et mouvement des porcs, à l'abattage et à leur commercialisation</i> ». Dans ce cadre, une mission de collecte de données et d'informations au niveau des cinq régions du Togo a été réalisée. Après la mission de terrain, des réunions techniques et un atelier national (3-5 novembre 2021, Lomé) ont été organisés pour partager et valider les documents élaborés par le consultant. Un guide des bonnes pratiques de biosécurité a été élaboré, imprimé à 1 000 exemplaires et vulgarisé. |
| Activité 1.6 | Former les éleveurs sur les bonnes pratiques de conduite de l'élevage de porcs | |
| | Réalisé | Oui |
| | Commentaires | La formation des éleveurs sur les bonnes pratiques de conduite de l'élevage de porcs a été assurée par le consultant zootechnicien recruté pour élaborer les bonnes pratiques de conduite d'élevage et les textes réglementaires. Un atelier a été organisé du 4 au 23 avril 2022 à Dapaong, Kara, Sokodé, Atakpamé, Tsévié et Kpalimé pour former des acteurs de la filière porcine dans les cinq régions du pays sur les mesures de biosécurité adaptées à la spécificité des élevages de porcs et aux marchés de porcs vivants. Au sortir de cette formation, 122 éleveurs (dont 37 femmes) ont été formés sur les bonnes pratiques de conduite de l'élevage de porcs. |
| Activité 1.7 | Former les intervenants des chaînes de valeur porcines sur les bonnes pratiques d'hygiène et de biosécurité | |
| | Réalisé | Oui |
| | Commentaires | Cent vingt-deux intervenants des chaînes de valeur porcines (dont 37 femmes) ont été formés sur les bonnes pratiques d'hygiène et de biosécurité. Cette formation était couplée à la formation des éleveurs sur les bonnes pratiques de conduite d'élevage et les textes réglementaires organisée du 4 au 23 avril 2022. |
| Activité 1.8 | Renforcer les services vétérinaires y compris le laboratoire pour la détection des foyers | |
| | Réalisé | Oui |
| | Commentaires | Des lots de matériel et réactifs de sérologie, de biologie moléculaire (kits ELISA Indirect PPA, amorces PPA, kits One step PCR, kits d'extraction, Red Gel, marqueurs de poids, Lame Mac Master, écouvillons moléculaire, gants et lasso) ont été acquis et mis à la disposition de la Direction de l'élevage au profit du Laboratoire vétérinaire. |

| | | | |
|-------------------------------|---|---|---------|
| Produit 2 | Les délais d'intervention des services vétérinaires sont réduits et la riposte aux foyers est effective et immédiate à travers la mise à disposition de moyens appropriés | | |
| | Indicateurs | Objectif | Réalisé |
| | Pourcentage de foyers mis sous contrôle. | 100 % | Oui |
| Situation de référence | 31 % | | |
| Commentaires | Des réactifs et consommables de laboratoire pour le diagnostic de la PPA ont été fournis à la Direction de l'élevage pour renforcer les capacités de diagnostic de son laboratoire. Les services vétérinaires ont été formés sur les POS de gestion des foyers de PPA, d'ISV aux postes frontaliers/de contrôle vétérinaires nationaux, ce qui a contribué à améliorer leurs délais d'intervention et leur efficacité dans la réponse face aux foyers de PPA. | | |
| Activité 2.1 | Approvisionner les services vétérinaires des régions endémiques en matériel et équipements de lutte contre la PPA | | |
| | Réalisé | Oui | |
| | Commentaires | Des réactifs ont été fournis à la Direction de l'élevage en vue de renforcer ses dispositifs de laboratoire. Le laboratoire du Togo a aidé celui du Bénin à confirmer la présence de certains foyers de PPA grâce à cet appui. | |
| Activité 2.2 | Optimiser les activités de surveillance et contrôle | | |
| | Réalisé | Oui | |
| | Commentaires | Cette activité a été pleinement réalisée. À la suite de l'alerte sur de nouveaux cas de PPA, l'équipe de la Direction de l'élevage a mené des missions de sensibilisation pour fournir des conseils aux éleveurs sur les activités de surveillance et de contrôle des foyers. Au cours de cette mission de sensibilisation, les guides des bonnes pratiques d'hygiène et de biosécurité et des textes réglementaires applicables ont été vulgarisés. | |
| Activité 2.3 | Élaborer un plan de communication sur le risque lié à la PPA | | |
| | Réalisé | Oui | |
| | Commentaires | Un plan de communication visant à sensibiliser les acteurs sur les facteurs de risque, d'introduction et de propagation de la maladie ainsi que sur les mesures de biosécurité a été élaboré. Dans cette même ligne, un reportage vidéo sur l'élevage porcin au Togo mettant l'accent sur la PPA a été réalisé. Ce reportage a contribué à la lutte contre la PPA au Togo et soulignait l'impact de cette maladie sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des acteurs cibles et le niveau de résilience des communautés. | |
| Activité 2.4 | Renforcer la résilience au sein de la filière porcine | | |
| | Réalisé | Oui | |
| | Commentaires | Pour renforcer la résilience au sein de la filière porcine, le consultant national zootechnicien a réalisé une étude nationale pour définir les actions urgentes à mettre en œuvre pour relancer la filière et sécuriser les revenus des acteurs et des communautés dépendantes de celle-ci. À la fin de cette étude, un état des lieux de l'élevage porcin au Togo a été élaboré et validé. | |
| Activité 2.5 | Fournir des noyaux de reproducteurs | | |
| | Réalisé | Oui | |
| | Commentaires | Pour encourager les éleveurs qui ont fait l'effort de mettre en application les mesures de biosécurité en observant les bonnes pratiques d'élevage après la formation, 40 bénéficiaires (dont 31 femmes) dans la région des Savanes ont été sélectionnés pour bénéficier des noyaux de géniteurs améliorés (un verrat et deux truies). Les sessions de remise officielle des géniteurs ont eu lieu le 6 avril et le 8 septembre 2022 à la Direction régionale de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural en présence du Préfet de Dapaong, du Directeur de l'élevage, du Directeur régional de l'agriculture, du Directeur régional de l'ICAT et de l'équipe du Bureau de la FAO au Togo. | |

Partenariats et diffusion

Pour plus d'information veuillez contacter: Reporting@fao.org

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italie